

Travaux de voirie au Bourdiala



Au printemps dernier, un éboulement de la berge du Bourdiala menaçait la route à proximité du carrefour de chez PEYRUCQ. La Commission Environnement de la C.C.V.O. (qui a la

compétence pour l'entretien des cours d'eau de la Vallée d'Ossau) a engagé des travaux de nettoyage des dégâts occasionnés par la tempête Xynthia dans le ruisseau du Bourdiala et d'enrochement de la partie effondrée.

La Commune de Louvie-Juzon a profité de l'occasion pour remplacer les buses qui traversent la route.

La traversée initiale a été remplacée et doublée par des canalisations dont le diamètre a été multiplié par deux. Ce n'est plus là qu'il y aura des problèmes !



Le mot du Maire

De nombreuses sollicitations ont pour objet l'état des chemins communaux.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche, de la sensibilité de ce dossier et du programme pluriannuel que nous voulons mettre en place, il est de notre devoir d'établir un cadre où les priorités qui seront fixées permettront au Conseil de délibérer en toute quiétude et de ne laisser place à aucune suspicion sur notre volonté à œuvrer pour le bien commun.

Ariel SOUBREVILLA a réalisé un état détaillé et photographique de toute la voirie communale. Ce document informatique permet notamment de connaître le nombre maisons desservies, la longueur de la voie et l'état réglementaire actuel (privé, public).

De nos échanges, deux critères ont fait l'objet d'un consensus : 1- les travaux seront engagés sur le domaine public, 2- tout chemin sélectionné sera traité dans sa totalité et en définitif.

Je comprends votre inquiétude et votre lassitude, mais cette réflexion indispensable est le passage obligé pour mener ce dossier à son terme.

Patrick LABERNADIE

Un marché en demi-teinte...

Au cours des trois années précédentes, aucun marché n'avait eu lieu sous la pluie. A croire que celui-ci avait reçu la bénédiction des Dieux !

Cette année, avec un été placé sous le signe de la grisaille et de la fraîcheur, les mercredis matin sur la Place Camps ont eu bien du mal à retrouver l'émulation et les couleurs des précédentes saisons. Pour autant, bon nombre de commerçants ont joué le jeu (de nouveaux ont même complété les rangs) et tous les habitants du village et des environs, de nombreux vacanciers sont venus faire leurs emplettes matinales et sont repartis avec, dans le cœur, la chaleur qu'il ne faisait pas



dehors. Espérons que l'an prochain, le soleil saura reprendre sa Place...

Il est à noter que parmi les commerçants, un nouveau maraîcher continuera à vendre ses produits tous les mercredis matins jusqu'à la Toussaint, en face de la Tanière. Des produits de qualité accessibles à tous. Soyez nombreux au rendez-vous.

Marquage au sol



Electrification de la cabane de Jaout



Les bergers de Jaout n'auront pas manqué d'apprécier de meilleures conditions de vie durant tout l'été à Jaout. Quelques détails restent néan-

moins à régler comme l'installation d'un poêle indispensable les jours de pluie et de froid, une évacuation sous un robinet pour limiter la boue à proximité du lieu d'habitation et l'alimentation électrique qui, elle, dépend directement du Syndicat d'électrification.

Ces derniers temps, les panneaux solaires ont été installés sur le toit de la salle fromagère de Jaout et devraient alimenter les bâtiments en 220 V avant la fin de la saison, fin septembre. Alors... que la lumière soit !



Tout début août, des travaux de réfection du marquage au sol étaient réalisés sur les principaux axes du village, que ce soit au bourg ou dans les hameaux. Les passages piétons, les places de parking, les stops, les espaces zébrés et autres lignes étaient ainsi remises en évidence pour garantir la meilleure sécurité possible des usagers de la route.

Pour autant, ces mesures ne dédouanent personne de l'attention, de la cordialité et du respect dont chacun a à faire preuve sur la route.

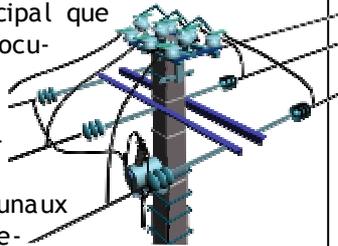
Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} juillet 2011

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale et après avoir étudié la proposition de l'O.N.F., Le Conseil Municipal a décidé qu'une coupe de régénération sera proposée à la vente en bloc et sur pied sur la parcelle 7A. Concernant la demande d'acquisition du terrain correspondant au périmètre immédiat de la source d'Aygue Blanche par le Syndicat d'eau du Nord-Est de Pau, le Conseil Municipal se prononce favorable à une contribution matérielle plutôt qu'à une vente et charge le Maire de mener la négociation avec le Syndicat concerné. Le Maire de Louvie-Juzon est donc chargé d'étudier la faisabilité d'un projet qui consisterait à alimenter depuis la source, les estives de Jaout.

A propos du réseau d'électrification, le Maire est chargé de répertorier toutes les lignes électriques basse tension en conducteurs nus afin qu'un programme de sécurisation puisse être étudié par le Syndicat d'électrification des Pyrénées Atlantiques.

Le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que tous les documents opposables retraçant l'historique des terrains communaux de Louvie-



Juzon sur lesquels les Communes de Bruges et de Capbis sont cantonnées pour usages ont été retrouvés et qu'une copie de ce dossier a été remise au Sous-préfet des Pyrénées Atlantiques à Oloron-Sainte-Marie pour statuer. Lors d'une réunion d'expertise de voirie, provoqué par l'O.N.F. en vue d'exploiter une parcelle forestière sur laquelle la Commune de Bruges est cantonnée pour usages, le Maire de Louvie-Juzon a précisé à M. De CANNET, Maire de Bruges, ainsi qu'aux agents de l'O.N.F. présents combien il serait attentif à ce que les réglementations communales et nationales soient scrupuleusement respectées.

Séance du 21 juillet 2011

Afin de connaître avec précision les débits à l'aval du barrage de Castet, la SHEM souhaite installer une station de mesure sur la rive droite du gave d'Ossau, à l'amont du pont de Louvie-Juzon. Après avoir étudié ce projet, le Conseil Municipal décide de



l'occupation du domaine public. Il charge le Maire de discuter le montant de cette redevance avec la société concernée. Le Conseil Municipal annule la copropriété qui affectait la Maison Camps, cadastrée H90 et autorise le Maire à signer l'acte de vente.

Portage des repas par la C.C.V.O.

Depuis le 20 juillet dernier, le service de portage des repas à domicile sur l'ensemble du territoire de la Vallée d'Ossau est un service intercommunal. Celui-ci s'adresse aux personnes âgées, handicapées ou ayant perdu momentanément leur autonomie. La C.C.V.O. s'est attachée à ce qu'un prix abordable et identique sur les 18 communes soit pratiqué et ce, 365 jours sur 365.

Les repas sont élaborés par un nutritionniste afin de garantir leur équilibre et confectionnés par un restaurateur. Ils sont livrés à domicile par les services de la C.C.V.O. tous les matins (le vendredi après-midi pour le week-end). Ils sont livrés froids, conditionnés dans des barquettes, et il n'y a plus qu'à les réchauffer au micro-

ondes ou par tout autre moyen de cuisson.

Il est à souligner que les personnes bénéficiant de ce service ont le choix, chaque jour, entre deux menus différents.

Pour toute information, il est possible de contacter le service de portage des repas à domicile de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau au 4, Avenue des Pyrénées à Arudy, en téléphonant au 05.59.05.95.52 ou en adressant un courriel à portagederepas@ccvalleedossau.com.



Commissions...

Le terrain situé à l'entrée du bourg, route de Castet, acquis par la Commune en vue d'y faire un parc de contention, a été nettoyé et une première couche de cailloux a été étalée. En attendant que les aménagements envisagés soient installés, l'espace est d'ores et déjà plus accueillant.



Un projet de regroupement des réseaux d'assainissement de toute la Vallée est lancé. Le Sous-préfet organisait une première réunion avec tous les maires concernés le 9 août dernier.

21 lots de bois de chauffage d'environ 15 stères chacun et un de 4 stères minimum sont proposés à la vente. Les prix proposés devraient être de 120 € HT pour chaque lot de 15 stères et de 32 € HT pour le plus petit lot. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire ou à reconfirmer leur inscription à la mairie. Le tirage au sort des lots se fera à l'occasion d'une réunion en présence de M LACROUTZ de l'O.N.F., le mercredi 14 septembre 2011 à 18h.

Les jeunes de la Commune nés entre 1er avril 1995 et le 30 décembre 1995 sont priés de se faire connaître auprès de la mairie afin de pouvoir être recensés sur les listes militaires et participer à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

Suite aux dégâts occasionnés par la tempête Xynthia, la Commission Environnement de la C.C.V.O. a procédé au nettoyage du ruisseau du Bourdiolla (enlèvement du bois et enrochement d'un talus fragilisé).

Les détenteurs de smartphone qui ont accès à Internet et qui ont téléchargé l'application gratuite flash code peuvent désormais obtenir des informations sur les principaux sites et monuments remarquables de la Vallée. Des panneaux comportant un pictogramme spécifique ont été installés à proximité de ces sites.

Du côté des associations...

Ouverture de la chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir dans le massif montagnard est fixée pour le département des Pyrénées Atlantiques du dimanche 11

septembre 2011 à 7 heures au mercredi 29 février 2012 au soir.



Espèces de gibier	Dates d'ouverture	Dates de clôture	Conditions spécifiques de chasse
Chevrein	Ouverture générale	Clôture générale	En chasse collective, la chasse n'est autorisée que les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
Sanglier	Ouverture générale	Clôture générale	
Isard	Ouverture générale	20.11.2011 (massif de Jaout)	La chasse n'est autorisée que les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés Plan de chasse qualitatif : la classe d'âge « jeune » correspond à un animal dont la hauteur des cornes est inférieure à la hauteur des oreilles
Renard	Ouverture générale	Clôture générale	Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés. Les autres jours, sous l'autorité du responsable cynégétique
Faisan	Ouverture générale	25.12.2011	Uniquement les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés * : sont interdits : le déterrage et la chasse avec chien
Lapin	Ouverture générale	01.01.2012	
Lievre	02.10.2011	01.01.2012	
Grand tétard	02.10.2011	23.10.2011	
Marmotte*	02.10.2011	23.10.2011	

Reprise des activités au Foyer Rural

Avec la rentrée, les associations du Foyer Rural vont reprendre leurs activités. Vous trouverez, ci-dessous, la liste de toutes les activités proposées

ainsi que les coordonnées des personnes à contacter pour obtenir davantage de précisions. N'hésitez pas à les appeler...

Association membre	Responsables	Occupation du foyer
Ecole de judo traditionnel	Alain BRUNET Louvie-Juzon 05.59.05.80.71	Lieu : ancienne école de Pédéhourat enfants : • Mercredi de 15h à 16h30 • Vendredi de 18h à 19h 15 adultes et adolescents : • Vendredi de 19h15 à 20h45 • Dimanche de 10h30 à 12h
Fun bike	Henri LAZONDE 05.59.05.66.80	
Tennis	Bernadette LASSERRE 05.59.05.64.65	• Mercredi de 10h à 12h • Vendredi de 10h à 12h
Marche	Norbert CLAVERIE 05.59.05.86.21	• Mardi à partir de 14h • Dimanche à partir de 8h30
Basket	Fabienne DUNAND 05.59.05.71.90	• Vendredi : - de 18h30 à 20h (cadettes) - de 20h à 22h (seniors garçons et filles) • Samedi : de 10h30 à 12h (École de basket)
Pala	André BOSILO	• Lundi : en soirée • Mardi : à partir de 17h • Mercredi : à partir de 16h30 • Vendredi : de 16h30 à 18h30 • Dimanche matin
Foyer Rural	Philippe CORTEZ 05.59.05.85.64	

Deux dates sont également à retenir : le 23 septembre 2011 où se tiendra l'Assemblée Générale de la section Pala ainsi que le 26 septembre 2011, date à laquelle débutera le tournoi

d'automne de Pala. Pour ce dernier, les inscriptions doivent se faire auprès de André BOSILO, Jean-Marie CAYUELA (05.59.05.87.95) ou Hélène ROUSSI (05.59.05.87.47).

Une journée pleine de bonne humeur...



Pour une première édition, la journée organisée par les associations de Lou-

vie-Juzon a été une véritable réussite. Huit équipes se sont, en effet, inscrites puis affrontées dans les divers jeux préparés et animés avec application par les bénévoles, pour le plus grand plaisir des participants mais également du public venu en nombre pour partager ces quelques moments de franche rigolade. Quelle frite !!!

A l'école...

Dates des vacances scolaires

Rentrée des enseignants :

- vendredi 2 septembre 2011

Rentrée des élèves :

- lundi 5 septembre 2011

Vacances de Toussaint :

- du 21.10.2011 au 02.11.2011

Vacances de Noël :

- du 16.12.2011 au 03.01.2012

Vacances d'hiver :

- du 17.02.2012 au 05.03.2012

Vacances de printemps :

- du 13.04.2012 au 30.04.2012

Vacances d'été :

- jeudi 5 juillet 2012



Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale de Louvie-Juzon reprend ses activités dès la rentrée. Outre des temps

spécifiques proposés à l'école, elle reste ouverte au public les mardis de 16h à 18h et les vendredis de 16h à 19h. Les livres, régulièrement renouvelés dans le cadre

du partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, sont consultables sur place et le prêt est possible pour les adhérents.

La bibliothèque propose également une exposition régulièrement renouvelée.

La bibliothèque propose également une exposition régulièrement renouvelée.

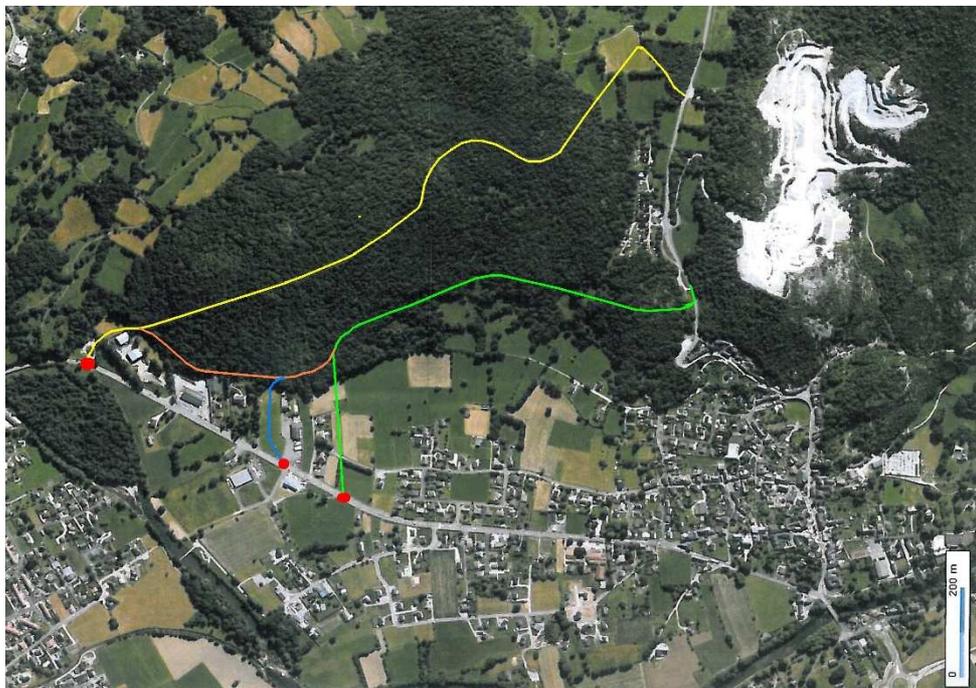


Le verre à Las Bouts !



Cela faisait longtemps que le contenant à verre installé sur la Place Lavi-gnolle à Pédéhourat représentait une gêne et une nuisance pour l'entourage immédiat. Il a enfin été déplacé et installé à quelques centaines de mètres de là : sur la plate-forme du Col de Las Bouts où il ne gêne plus personne.

Point sur la voie de contournement



Pour donner suite à un courrier d'une association de notre village, le 25 juillet 2011, Monsieur le Conseiller Général, Francis COUROUAU, a provoqué une réunion d'information qui s'est tenue au siège du Conseil Général des Pyrénées



Atlantiques en présence de Monsieur le Vice-président en charge des infrastructures routières. Les représentants du service des infrastructures routières ont présenté l'ébauche des trois tracés qui permettraient de contourner le bourg de Louvie-Juzon. Ces tracés sont en Mairie depuis un an. Cette réunion a permis aux différentes

parties présentes de s'exprimer librement. Le Maire et les représentants du Conseil Municipal ont précisé que les propos de l'association présente n'étaient pas le reflet de la majorité des habitants de Louvie-Juzon.

En effet, deux comités de quartier avec lesquels la mairie échange librement se sont constitués pour faire entendre leur avis sur ce sujet.

A ce titre, les délégués du Conseil Municipal ont précisé que le tracé situé le plus haut dans le bois d'Anglas (tracé jaune) était celui qui semblait présenter le moins de nuisances aux yeux des habitants.

Après avoir entendu toutes les parties, Monsieur le Vice-président a décidé d'engager les études environnementales.

Reprise d'activités à la pisciculture



Cela faisait quelques années déjà que la pisciculture de Pédéhorat, pourtant située dans un endroit enchanter, n'était plus exploitée.

Il aura fallu tout le courage et toute la détermination d'un jeune pisciculteur, Romain VÉAU, pour relever le défi. En effet, depuis quelques jours, il est l'heureux propriétaire du site. L'eau coule donc à nouveau dans les bassins

et les premiers alevins frétilent déjà dans l'eau claire de nos montagnes.

La production est d'abord centrée sur les espèces de truites les plus répandues (elle se diversifiera par la suite) et vise à approvisionner les AMAP, les marchés de proximité mais également les particuliers qui peuvent aisément acheter des truites sur place.

Des visites pédagogiques sont également possibles. Pour cela, il convient de contacter Romain VÉAU préalablement en téléphonant au 05.59.40.64.70.

Des journées portes-ouvertes seront également organisées prochainement. Les dates seront diffusées sur le site Internet de la Commune.



Clin d'œil du temps passé

Séance du 28 mai 1903

M. le Maire donne lecture d'une circulaire de M. le Préfet en date du 28 avril 1903 relative à l'établissement d'un programme de travaux à exécuter et à poursuivre dans un délai de 10 ans. Le Conseil, après examen, sollicite l'élargissement du chemin V.O. n°5 dit de Bourdiala depuis son origine jusqu'au pont Poumarou, pont à la charge de la Commune. La part de la Commune s'élève à 2472 F pour un budget total de 16000 F.

Point info remarqué



L'an dernier, le panneau n'avait pu être réalisé à temps pour la saison d'été. Cette année, il n'aura pas manqué au rendez-vous pour égayer ce coin de la Place Camps.

Réalisée par Jean-Paul LALANNE de Bescat, cette œuvre picturale orne désormais la devanture de ce petit local qui fait office de Point info en été mais qui peut être utilisée à d'autres fins tout au long de l'année. Une touche de couleur qui attire invariablement l'œil du passant et qui rend plus identifiable encore un lieu où se trouve l'information ou un pôle d'intérêt particulier au centre bourg.

Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr